

Le Front national coupable

Délibéré du Tribunal de Narbonne, du 17 septembre 2015
La justice a tranché :
Loïc Bouzat, responsable du Front National Jeunesse de
l'Aude a menti !

La CGT accueille avec satisfaction le jugement du tribunal de Narbonne qui condamne Loïc Bouzat responsable du Front National Jeunesse de l'Aude pour avoir menti dans le courrier qu'il a écrit contre Xavier Verdejo, professeur d'histoire de Narbonne et militant à la CGT.

(condamnation à 5000 € dont 2500 € avec sursis, 1500 € de dommages et intérêts et 500 € pour frais d'avocat de la victime).

Le FN ne fera pas sa loi dans notre école républicaine.

Nous remercions l'ensemble des participants, plus de 400 devant le tribunal venant de toute la région, d'avoir manifesté pour notre camarade, contre le Front National et pour le progrès social.

La CGT vous invite, ainsi que l'ensemble des syndicats, partis politiques, associations, à amplifier le combat contre le Front National dans et en dehors de l'entreprise.

**Ne laissons pas ce parti raciste,
anti salariés et anti syndical faire
sa loi !**

